des Princes, &c. Juillet 1717. 17
d'or, en presence de tous les Chevaliers qui
se trouverent en état d'affisser à cette ceremonie. Avant de recevoir le Colher, il sut
sait Chevalier, & reçût l'épée qui sut presentée par le Duc de la Mirandole grand Escuyer; ensuire ce Prince precedé des Chevaliers de l'Ordre, des Officiers de la Maison,
de Massiers &t des Rois d'Armes, se rendit
à la Chapelle, où la Messe sur Pontificalement celebrée par le Patriarche des Indes;
peu auparavant ce même Prince avoit reçût
le Collier de l'Ordre du St. Esprit que Sa
M. T. C. lui avoit envoyé.

IV. Plusieurs familles des Royaumes d'Arragon & de Va ence, se sont retirées en Familles que Bearn pour s'y établir, ne pouvant plus su abandon-porter les taxes excessives dont ils étoient nent leurs chargés, qui jointes à la sterilité naturelle du Païs à cause Païs, leur ôtoient les moyens de subsister, des Impêts. & les redussient au descipoir. La Cour de Madrid pour arrêter le cours de cette desertion, a pris la resolution de diminuer les lm. ôts pour laisser reprendre vigueur à ces

peuples extenués & accablés.

V. La Cour & le Prince des Asturies sont Sejour de la presentement à Segovie, où ils sont état de Cour d'Espasser une partie de l'Eté; la chisse qui est pagne à Sepassondante en ce Païs, & les prominades qui govis. y sont de icicuses, font les divertissemens ordinaires de ceux qui la composent. Les autres Insants n'ont point été de ce voyage, ils resteront au Buen Retiro, Maison de plaisance qui est aux environs de Madrid, jusques à ce que la Cour soit de retour de Segovie; cette Ville est située dans la vicille Cathille à vingt lieuës de Tolede, au pied de quelques